

Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI lors du dîner offert en l'honneur du Président Chinois M. JIANG ZEMIN

"Louange à Dieu,
Que la Bénédiction et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Jiang Zemin, Président de la République Populaire de Chine,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue à Notre illustre hôte, Son Excellence Monsieur Jiang Zemin, Président de la République Populaire de Chine amie et aux membres de la délégation qui l'accompagne à la visite d'état historique qu'il effectue dans Notre Royaume en réponse à la généreuse invitation qui avait été adressée à Votre Excellence par Notre Regretté Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme.

Toute sa vie durant, Sa Majesté a voué une grande passion au patrimoine ancestral civilisationnel chinois, à son rayonnement et à son interaction, donnant et recevant des autres civilisations humaines. Il avait, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, une grande admiration pour la sagesse et le génie du peuple chinois, pour sa capacité de réunir et de concilier tradition et modernité avec équilibre et pondération.

Monsieur le Président,

La volonté divine a voulu, avec la disparition de Notre Auguste Père, que Nous revienne l'honneur de vous accueillir, de vous rencontrer, de travailler et de réfléchir avec vous à des initiatives et à de nouveaux projets, desquels Nos relations bilatérales et Notre coopération mutuelle tireraient les meilleurs avantages pour le bien de Nos peuples, honorant de la sorte la mémoire vénérée de Sa Majesté qui accordait un intérêt particulier à la consolidation des relations de coopération entre Nos deux pays.

Monsieur le Président,

Votre pays enraciné dans l'histoire, berceau d'une civilisation florissante, a apporté une contribution significative à l'enrichissement de la civilisation humaine et opéré, à travers les âges et les générations, une interaction positive et continue avec Notre civilisation arabe et islamique. Le rayonnement civilisationnel de votre pays fait d'ailleurs toujours l'objet d'une grande admiration et d'émerveillement.

Les sentiments de considération et d'estime réciproques échangés, à travers les temps, entre les deux peuples marocain et chinois se sont enflammés davantage et emplissent les cœurs de tous les marocains de reconnaissance à l'égard du peuple chinois pour la solidarité, le soutien moral et matériel qu'il leur a apporté durant toute la période de la lutte et du combat pour l'indépendance et la liberté.

En ce moment, Je remémore avec une grande émotion le déroulement de la visite officielle que Nous avons effectuée, en novembre 1991, alors que Nous étions Prince Héritier, dans votre pays accueillant et hospitalier. Nous nous souvenons encore aujourd'hui de la chaleur de l'accueil et de l'hospitalité que le peuple chinois et ses dirigeants Nous ont réservé, manifestant de la sorte les nobles sentiments qu'ils vouent au Royaume du Maroc, à son Roi et à son Peuple et exprimant, par la même occasion, leur gratitude à Notre pays qui a été l'un des premiers à annoncer, dès le lendemain de son indépendance, qu'il ne reconnaît qu'une seule Chine, la République Populaire de Chine, avec laquelle il a établi des relations diplomatiques, considérant, par ailleurs, ses délégués officiels auprès de l'ONU et des autres instances internationales comme étant les seuls et uniques représentants légitimes du peuple chinois.

Nous n'omettrons pas, à cette heureuse occasion, d'évoquer la visite effectuée, en 1992, dans Notre Royaume par Feu le Président Yang Shangkun, une visite qui avait profondément marqué Notre Regretté Père Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, et qui a grandement contribué à la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre Nos deux pays.

Monsieur le Président,

Nos relations diplomatiques dont on a célébré, l'année dernière, le quarantième anniversaire, tirent leur force et leurs ressources de ce patrimoine civilisationnel commun. Elles se fondent sur de nobles constantes et convictions, ainsi que sur les valeurs suprêmes de respect et de considération réciproques, d'attachement au principe de non ingérence dans les affaires intérieures des états, du recours au dialogue et à la consultation sur les questions d'intérêt commun et à la coordination des positions des deux pays sur ces questions.

On ne peut, à cet égard, que Nous réjouir du climat de confiance, d'entente et de compréhension qui prévaut dans Nos relations et qui a été consacré par la visite officielle effectuée en Chine, en décembre 1998, par Notre Premier Ministre qui a conduit une délégation officielle de haut niveau dont faisait partie une importante mission d'hommes d'affaires représentant les différents secteurs d'activité.

Il importe d'élargir le champ de Notre coopération pour qu'elle devienne globale et multidimensionnelle et se hisse au niveau d'un partenariat exemplaire à la hauteur des défis du 21^{ème} Siècle.

Nous enregistrons, à cette occasion, que le volume des échanges commerciaux entre Nos deux pays a connu une augmentation, sans pour autant atteindre le niveau souhaité. Nous veillerons dorénavant à ce que ces échanges connaissent une augmentation conforme à l'intérêt commun des deux pays.

Monsieur le Président,

La politique étrangère de Notre Royaume, connu pour son attachement aux constantes qui puissent leur source des spécificités historique, géographique et spirituelle de Notre pays, des valeurs et idéaux suprêmes de Notre peuple et des engagements internationaux que Nous avons pris sur Nous-mêmes du fait de Notre appartenance aux instances internationales et régionales tels, l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des Etats Arabes, l'Organisation de la Conférence Islamique et le Mouvement des Non-Alignés.

«Le Royaume du Maroc, autant qu'il appelle à la coexistence pacifique entre les états, à la tolérance, à la compréhension entre les peuples, au dialogue et au rapprochement entre les religions et les civilisations, autant il dénonce le recours à la force et à la violence, fustige toute forme d'extrémisme et de terrorisme et tout ce qui peut mettre en péril la sécurité et la stabilité dans le monde.

Notre monde d'aujourd'hui vit des crises aiguës dans ses différentes régions et en particulier dans le continent africain qui est actuellement le théâtre de conflits armés, de guerres civiles, de luttes acharnées pour le pouvoir et en proie aux épidémies, à la famine et à l'analphabétisme. Une situation qui interpelle la communauté internationale qui se doit d'agir pour éviter à Notre continent une terrible catastrophe.

Cette situation alarmante constitue la source d'une grande préoccupation pour Notre pays qui a des relations privilégiées avec les états africains. Animé par le sentiment de solidarité africaine et du fait de son appartenance au continent africain, le Maroc a toujours œuvré en faveur de l'établissement de relations de coopération triangulaire, un genre de relations qui, dans la pratique, s'est révélé efficient et positif.

A ce propos, Nous rendons un vibrant hommage à la solidarité et l'appui que votre pays n'a cessé d'apporter au continent africain. Nous considérons cette position comme un exemple à suivre et vous assurons de la disposition de Notre Royaume de joindre ses efforts aux vôtres dans le cadre d'une coopération triangulaire profitable et constructive à même d'assurer le transfert de Notre savoir-faire et de Notre expérience à Nos

partenaires africains, notamment dans des domaines essentiels tel celui de l'apprentissage et de la formation.

Monsieur le Président,

Le Maroc a prouvé de façon claire son attachement exemplaire au respect de la légalité internationale lorsque Notre Père, que Dieu bénisse son âme, a présenté la première initiative du genre dans l'histoire politique internationale en annonçant, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, devant le Sommet Africain de Nairobi de 1981, que le Maroc même s'il est dans son bon droit, s'appuyant en cela sur l'histoire et sur la décision de la cour internationale de justice, demande, pour conforter sur le plan international la légitimité de ce droit, l'organisation d'un referendum populaire dans nos Provinces du Sud avec la participation de tous les sahraouis originaires de ces Provinces.

Nous avons, à maintes reprises, réitéré Notre engagement en faveur de cette position courageuse et réaffirmé Notre désir sincère de parvenir à une solution définitive de cette affaire pour assainir le climat de Notre région et ouvrir la voie à l'édification du grand Maghreb Arabe auquel Nous sommes fiers d'appartenir.

Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à la position objective et honnête de la République Populaire de Chine sur cette question, une position qui conforte la légitimité internationale.

Le Maroc, à l'instar des autres pays arabes, loue les fermes positions de votre pays à l'égard des causes arabes capitales que représente son appui au peuple palestinien dans sa lutte pour la récupération de ses droits légitimes et l'établissement de son état, sa revendication d'un retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés, ainsi que son opposition aux frappes aériennes contre l'Irak et sa position en faveur de la levée du blocus qui lui est imposé, du respect de sa souveraineté et de son unité territoriale.

En renouvelant à votre excellence Nos sentiments de haute considération et de grande estime, Nous vous souhaitons un agréable séjour parmi Nous et demandons à l'assistance de se lever en hommage à Notre illustre hôte".